



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RENCONTRES JEUNESSE DE MATIGNON

21 JUIN 2023



Au cœur de mon engagement politique se trouve la jeunesse.

C'est à nos jeunes que je pense dans chacune des décisions que je prends.

C'est pour nos jeunes, que je veux relever les défis devant nous et surmonter les grandes transitions en cours, notamment la transition écologique.

C'est avec nos jeunes, enfin, que nous allons bâtir des solutions utiles, efficaces, adaptées.

Depuis six ans, sous l'égide du Président de la République, nous avons fait de la jeunesse une priorité.

Comme ministre du Travail, j'avais lancé le plan « 1 Jeune, 1 Solution » qui a notamment permis de débloquer l'apprentissage dans notre pays et de remettre des jeunes éloignés de l'emploi sur le chemin de l'insertion.

Comme Première ministre, j'ai donc tenu à lancer les Rencontres jeunesse de Matignon, dans le cadre du Conseil national de la refondation.

À cinq reprises, j'ai accueilli des jeunes engagés, de tous horizons, pour aborder avec eux les thématiques qui les touchent le plus.

Avec eux, nous avons pu évoquer leurs aspirations et leurs idées sur la transition écologique, échanger sur leur vie quotidienne, leur demander comment ils envisagent leur avenir professionnel ou évoquer leurs attentes en matière d'égalité des chances et d'engagement citoyen.

Grâce à cette méthode, nous avons pu construire des mesures qui viennent de la jeunesse et répondent directement à ses préoccupations. C'est la feuille de route que je présente aujourd'hui.

J'ai tenu également à placer la lutte contre le harcèlement au cœur de mon action. C'est un sujet qui nous touche collectivement et appelle une réaction forte, à la hauteur du phénomène et des drames qu'il provoque. Beaucoup de mesures sont en place, mais nous devons amplifier notre action. J'ai donc demandé qu'un plan complet contre le harcèlement scolaire soit mis au point et présenté à la rentrée.

Ces Rencontres jeunesse de Matignon ont permis d'ouvrir des chantiers importants, pour lesquels nous devons continuer à chercher des solutions et des réponses. C'est ce que nous continuerons à faire.

La jeunesse est notre avenir. Alors, nous agissons pour elle, avec elle et grâce à elle.





1. PRÉSENTATION DES RENCONTRES JEUNESSE DE MATIGNON	6
2. LES MESURES ISSUES DES ÉCHANGES AVEC LES JEUNES.	7
A. VIE QUOTIDIENNE	7
B. ENGAGEMENT CITOYEN	8
C. AVENIR PROFESSIONNEL.	9
D. TRANSITION ÉCOLOGIQUE	10
E. ÉGALITÉ DES CHANCES	11
3. UN SUJET RÉCURRENT : LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE	12
4. UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DEPUIS 2017.	14



Les Rencontres jeunesse de Matignon

Dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) consacré à la jeunesse, qui s'est tenu en décembre 2022, la Première ministre a lancé les Rencontres jeunesse de Matignon.

Pendant six mois, elle a invité des jeunes, de tous âges et de toutes les régions, à Matignon pour échanger, discuter et les écouter sur leurs principales préoccupations : transition écologique, vie quotidienne, avenir professionnel, égalité des chances et engagement citoyen.

Mercredi 21 juin, ils ont été invités à Matignon pour un événement de restitution des travaux en présence de la Première ministre, des membres de son Gouvernement et de 400 jeunes réunis pour l'occasion.

À cette occasion et sur la base des consultations menées, la Première ministre a annoncé une feuille de route pour la jeunesse. Parmi toutes les propositions remontées par les jeunes, certaines seront mises en place immédiatement, et d'autres donneront lieu à **un comité interministériel de la jeunesse d'ici cet automne**.

De janvier à juin, cinq rencontres ont été organisées autour de thèmes de préoccupations des jeunes :

23 janvier
Transition écologique

26 février
Vie quotidienne

3 mars
Égalité des chances

15 mars
Avenir professionnel

19 avril
Engagement citoyen

5
RENCONTRES
jeunesse
à Matignon

500 JEUNES
impliqués et
consultés au
total pour
100 RÉUNIONS
de travail

15
ÉCHANGES
en région



Vie quotidienne

Permis de conduire à 17 ans

Pour faciliter la mobilité des jeunes et leur insertion professionnelle et sociale, nous allons abaisser à 17 ans l'âge de conduite.

Aide au permis de 500 euros, pour les élèves de lycée professionnel

Ces derniers sont amenés à suivre plusieurs semaines de stage chaque année et à se déplacer pour cela. Il était donc logique d'étendre, pour eux, l'aide aujourd'hui ouverte aux apprentis.

Plan d'urgence de réhabilitation des résidences universitaires dégradées

Le logement constitue le premier poste de dépenses des jeunes aujourd'hui et est un élément essentiel de leur qualité de vie. Un plan d'urgence sera donc mis en place pour rénover 12 000 logements étudiants vétustes d'ici 3 ans.

Complément de bourse étudiante en Outre-mer

Pour aider les étudiants boursiers en Outre-mer à faire face à un coût de la vie bien plus élevé qu'en métropole, un complément de bourse de 30 euros

par mois sera mis en place dès l'année universitaire 2023-2024.

Cette aide viendra en complément de la revalorisation mensuelle de 37 euros par mois déjà annoncée en mars dernier, soit des mensualités de bourses s'échelonnant de 175 à 663 euros par mois pour les boursiers en Outre-mer.

Carte de réduction pour les jeunes engagés

Le Gouvernement mettra en place une « carte jeune engagé » accessible dès l'automne 2023. Cette carte permettra à des jeunes de bénéficier de réductions chez des entreprises partenaires (Boulangier, Deezer, etc.).

Seront concernés environ 500 000 jeunes qui n'ont pas le statut d'étudiant et sont engagés par exemple en service civique, Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), école de la deuxième chance ou EPIDE.



Engagement citoyen

Éducation aux médias

Comprendre pour apprendre et s'informer pour s'engager. L'éducation aux médias est trop souvent oubliée. Nous allons donc la mettre au centre d'un enseignement moral et civique complètement revu pour la rentrée 2024.

Pass Train

Afin d'encourager et motiver les jeunes à s'engager, nous souhaitons donner une prime à l'engagement par un pass train d'un mois pour tous les jeunes entre 18 et 20 ans qui s'engagent dans le Service national universel (SNU), le service civique ou d'autres formes d'engagement.

Il sera disponible, à partir de 2024, sur demande des jeunes concernés.





Avenir professionnel

Le plan « 1 Jeune, 1 Solution » lancé à l'été 2020, vise à aider chaque jeune à trouver une solution pour faciliter son insertion professionnelle, par des aides à l'embauche, des formations ou des accompagnements. Le Gouvernement poursuit aujourd'hui cet accompagnement en prenant de nouvelles mesures.

Des temps de découverte des métiers dès la 5^{ème}, à la rentrée prochaine et dans tous les collèges de France

- ▶ Dès la rentrée scolaire prochaine, le Gouvernement mettra en place des temps réguliers de découverte des métiers, notamment des filières vertes, dès la classe de 5^{ème}. Chaque collège disposera de référents « découverte des métiers et orientation », pour accompagner les élèves dans la construction de leurs projets professionnels.
- ▶ Cette découverte permettra aux élèves de connaître des métiers nouveaux et les différentes formations proposées après le collège. Pendant ces temps de découverte des métiers, les collégiens auront l'occasion de visiter des lycées, des entreprises et d'échanger avec des professionnels.



Transition écologique

Une évaluation « savoirs verts » pour tous les collégiens (4^{ème} ou 3^{ème})

Le Gouvernement va mettre en place dès l'an prochain un outil en ligne pour développer et évaluer les connaissances et compétences vertes à la fin du collège, sur le modèle de ce qui se fait en matière d'évaluation des compétences numériques avec Pix.

Une formation obligatoire pour tous les étudiants en premier cycle universitaire

Le Gouvernement généralisera, au plus tard d'ici 2025, l'obligation pour tous les étudiants de suivre une formation sur la transition écologique, dès le premier cycle d'études supérieures.

Cette formation aura pour objectif de donner aux étudiants les bases scientifiques de la transition écologique.





Égalité des chances

Vers le droit au mentorat

Le mentorat est le réseau de ceux qui n'en ont pas. Il consiste en un accompagnement par un adulte ou un jeune plus âgé, en vue d'ouvrir les horizons, de conseiller et d'accompagner les jeunes dans leurs parcours d'insertion professionnelle.

Depuis trois ans, une mobilisation inédite a lieu, sous la bannière « 1 Jeune, 1 Mentor », avec désormais près de 150 000 jeunes accompagnés chaque année.

En lien avec les associations, le Gouvernement souhaite doubler ce nombre dans les 4 prochaines années, en mobilisant toute la fonction publique, la communauté éducative et plusieurs partenaires (entreprises, citoyens individuels, etc.)

Une attention particulière sera portée aux jeunes de l'aide sociale à l'enfance et aux élèves de lycée professionnel.



La lutte contre le harcèlement scolaire, une priorité pour la rentrée 2023

Contre le harcèlement scolaire, la mobilisation du Gouvernement est totale. Pour lutter contre ce fléau et opérer un véritable changement de mentalité à l'échelle de toute la société, il est nécessaire de mettre en place une coordination interministérielle.

Nous présenterons donc avant la rentrée un plan d'actions pour lutter contre le harcèlement scolaire à tous les niveaux, ainsi qu'une campagne de sensibilisation grand public.

Des premiers jalons ont déjà été posés :

- ▶ Avec la loi du 2 mars 2022, nous améliorons la prise en charge judiciaire des cas de harcèlement, par la création d'un nouveau délit de harcèlement scolaire. Les peines maximales encourues sont de dix ans de prison et de 150 000 euros d'amende.
- ▶ Nous avons mis en œuvre le programme pHARe de lutte contre le harcèlement, d'abord à titre expérimental en 2019. Il est à présent généralisé à tous les collèges et toutes les écoles. Il prévoit :
 - La formation d'équipes d'appui (5 personnes minimum par collège ou circonscription) ;
 - Un protocole de prise en charge des situations de lutte contre le harcèlement. Le programme implique toute la communauté éducative, élèves, personnels et parents.
- ▶ Pour changer les mentalités, nous avons sensibilisé près de 30 000 élèves devenus ambassadeurs « non au harcèlement ».

Dès la rentrée 2023, nous accélérons :

- ▶ Le programme pHARe sera étendu à tous les lycées et enrichi, en particulier pour mieux lutter contre le harcèlement LGBTphobe.
- ▶ Les élèves harceleurs, qui font peser une menace grave et immédiate sur la sécurité des autres élèves pourront être plus facilement changés d'école.
- ▶ Un référent harcèlement sera désigné dans chaque collège, pour assurer le suivi personnalisé et en temps réel des situations.
- ▶ Nous allouerons davantage de moyens aux plateformes d'écoute et de signalement du 30 18 et 30 20 pour renforcer les équipes d'écoutes.
- ▶ Il sera demandé aux chefs d'établissement de saisir de manière immédiate et systématique le procureur de la République, pour tout signalement d'une situation préoccupante.
- ▶ Nous déploierons un programme de formation sur 4 ans, de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.



Le harcèlement ne s'arrête pas aux portes des établissements et se poursuit ensuite sur les réseaux sociaux. Nous devons donc lutter plus fermement contre le cyberharcèlement et davantage mettre sous pression les réseaux sociaux, afin de retirer systématiquement les propos haineux et pouvoir faciliter les signalements « harcèlement ».

Il convient aussi d'informer et de responsabiliser les parents d'élèves. Il faut que les parents des victimes puissent clairement savoir où s'adresser, en facilitant les accès aux numéros d'alerte. Il faut aussi responsabiliser les parents des élèves harceleurs, les informer de la loi et de ce que leurs enfants risquent en cas de harcèlement.



Rappel des principales mesures

Santé

- ▶ Contraception d'urgence disponible en pharmacie et prise en charge à 100% par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2023 ;
- ▶ Préservatifs disponibles sans ordonnance et pris en charge à 100% par l'Assurance maladie pour les moins de 26 ans ;
- ▶ Remboursement des protections périodiques réutilisables pour toutes les femmes de moins de 25 ans dès 2024 (la distribution sera assurée de façon inédite par une plateforme en ligne) ;
- ▶ Huit séances chez un psychologue conventionné remboursées par l'Assurance maladie ;
- ▶ Pass' Sport : réduction de 50 euros pour la pratique de l'activité sportive de leur choix dans plus de 180 000 structures sur tout le territoire pour près de 6,7 millions de jeunes et étudiants boursiers.

Vie quotidienne

- ▶ Maintien des tarifications sociales des repas CROUS : 1 euro pour les étudiants boursiers précaires, 3,30 euros pour tous les autres étudiants ;
- ▶ 35 000 nouveaux étudiants bénéficiaires des bourses dès la rentrée 2023 et une revalorisation mensuelle de minimum 37 euros pour tous les boursiers ;
- ▶ Création d'un nouveau Fonds pour une aide alimentaire durable de 60 millions d'euros annoncé à l'automne dernier qui permettra d'accompagner 4 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire, dont beaucoup de jeunes en situation de précarité ;
- ▶ Accès à la culture : dès la rentrée 2023, extension de la part collective du pass Culture aux classes de 6^{ème} et 5^{ème} pour permettre aux professeurs de monter des activités. Le pass Culture, c'est aussi 300 euros pour les jeunes de 18 ans.

Insertion professionnelle

- ▶ Avec le dispositif « 1 Jeune, 1 Solution » nous avons battu un nouveau record en 2022 avec plus de 830 000 contrats d'apprentissage signés. C'est 3 fois plus qu'en 2017. Notre objectif : 1 million d'apprentis en 2027 ;
- ▶ Avec le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), ce sont en moyenne plus de 15h d'accompagnement qui sont proposées aux jeunes par les missions locales, Pôle Emploi et les acteurs de l'insertion. En un an 300 000 jeunes en ont bénéficié et plus de 70% ont trouvé un emploi. Les solutions d'accompagnement sont devenues plus nombreuses et mieux structurées ;



- ▶ Avec le dispositif «1 Jeune, 1 Mentor » nous accompagnons les jeunes sur le long terme pour les aider à développer leurs réseaux, en luttant contre l'enclavement dans certaines zones et le cas échéant les aider à trouver leur voie professionnelle. Ce sont 200 000 jeunes accompagnés pour l'année 2022 ;
- ▶ Avec la réforme du lycée professionnel, les élèves seront mieux accompagnés et mieux rémunérés, avec une gratification de stage jusqu'à 2 100 euros.

Égalité des chances

- ▶ Parce que tous les enfants ne partent pas avec les mêmes chances de réussite dans la vie, plus de 150 000 élèves ont bénéficié des petit-déjeuners équilibrés et gratuits dans les écoles des réseaux prioritaires,
- ▶ Plus de 3 900 communes ont mis en place la cantine à 1 euro.
- ▶ Les unités d'enseignement (UE) spécialisées dans l'autisme dans les écoles maternelles et élémentaires ont plus que doublé par rapport à 2018. Ce sont donc 60 000 élèves handicapés supplémentaires qui ont franchi les portes des établissements scolaires qui leur étaient fermées jusque-là. Dans le supérieur, le nombre d'étudiants handicapés est passé de 24 000 à 35 000.
- ▶ Afin de personnaliser leur suivi et de limiter le décrochage, le nombre d'élèves par classe de CP et CE1 a été divisé par deux en Réseau d'éducation prioritaire (REP) et est limité à 24 élèves dans le reste de la France.
- ▶ Le dispositif « devoirs faits » est désormais systématisé. Chaque élève peut donc bénéficier d'une aide aux devoirs gratuite dans son établissement scolaire.
- ▶ Des « vacances apprenantes » ont été lancées à l'été 2020 afin de soutenir les élèves volontaires jusqu'au lycée. 1 million de jeunes en a déjà bénéficié.

Transition écologique

- ▶ La création des éco-délégués en 2019 a permis de sensibiliser à la transition écologique en milieu scolaire.
- ▶ Depuis janvier 2023, les jeunes conducteurs qui utilisent le covoiturage reçoivent une prime de 100 euros, reversée par les plateformes de covoiturage.
- ▶ Désormais, grâce au vélo chaque jeune peut demander une aide de l'État qui peut aller de 150 à 2 000 euros, sous condition de revenus pour l'achat d'un vélo classique ou électrique.
- ▶ Pour lutter contre la surconsommation, les jeunes peuvent bénéficier d'un forfait réparation pour les produits électriques et électroniques.
- ▶ La fin de la vaisselle jetable dans les fastfoods a été actée.
- ▶ Un écoscore pour l'alimentation et les vêtements a été mis en place.

Contacts

Service de presse de Matignon

57, rue de Varenne - 75007 Paris

Tél. : 01 42 75 50 78/79 • Email : communication@pm.gouv.fr